

infirmières, sous la direction médicale, prodiguent leurs soins aux cas de maternité, de chirurgie et aux autres malades en les visitant à domicile et, ainsi, atteignent un grand nombre de gens qui autrement seraient négligés. Le budget de l'homme moyen fait une part bien minime au coût de la maladie. Le patient est censé payer le coût de la visite, mais les honoraires sont proportionnés au revenu de la famille et les services ne sont jamais refusés parce qu'une personne ne peut payer. Sur les 714,764 visites de 1943, 52 p.c. sont gratuites, 19 p.c. sont payées et 17 p.c. partiellement payées. Le coût du service à ceux qui ne peuvent payer est défrayé à même des subventions municipales et des fonds recueillis par des quêtes.

Dans les petits centres où l'infirmière de l'Ordre Victoria est la seule garde-malade publique, le programme est ordinairement étendu au service scolaire, à l'hygiène infantile et autres services de santé publique.

Les infirmières s'occupent aussi des familles des soldats et aident à soutenir le moral de la population. L'Ordre Victoria a été institué et maintenu depuis plus de quarante ans dans un but défini—service d'infirmier à domicile—en temps de guerre comme en temps de paix.

Section 4.—La Croix-Rouge canadienne

La Société canadienne de la Croix-Rouge est en rapport étroit avec les gouvernements fédéral et provinciaux tant dans leurs vastes entreprises de guerre que de temps de paix. Fondée en 1896 et érigée en corporation en 1909, elle a pour but de secourir bénévolement les malades et les blessés de l'armée et, en temps de paix, collaborer à l'avancement de l'hygiène, à la prévention des maladies et au soulagement de la souffrance à travers le monde. Le nombre de ses membres est de 2,727,130, dont 1,853,000 adultes et 874,130 jeunes.

Le Corps canadien de la Croix-Rouge, composé de femmes stylées et volontaires et portant l'uniforme, compte 5,676 membres le 31 décembre 1943, répartis entre 84 détachements à travers le Canada et une réserve d'environ 20,680. Quelque 500 membres de ce corps sont en service pour la Société outre-mer.

Services de la Croix-Rouge en temps de paix.—Depuis l'inauguration de son programme de temps de paix en 1920, la Société canadienne de la Croix-Rouge a établi un service d'hôpitaux d'avant-poste qui assure les soins médicaux et de santé publique aux populations isolées. Dans les 46 hôpitaux et postes d'infirmier en opération au Canada en 1943, 29,321 patients ont été traités, 5,005 opérations ont été faites et 2,016 bébés sont nés. La Société a tenu 551 cliniques et ses infirmières ont examiné 19,035 enfants. Elle vient aussi en aide aux anciens soldats, assiste les services de nutrition et de ménagères visiteuses, les postes de secourisme sur les grandes routes, etc., et donne en plus des cours d'infirmier ménagère et de secourisme en collaboration avec l'Association ambulancière Saint-Jean.

La Croix-Rouge cadette, association consacrée à la diffusion des principes d'hygiène, de civisme et de bienveillance internationale, est venu en aide à 23,613 enfants infirmes depuis sa fondation. A la fin de 1944, ses effectifs étaient de 874,130 élèves répartis entre 30,515 branches au Canada et à Terre-Neuve. Les contributions à la Croix-Rouge cadette ont défrayé l'achat de 14 cuisines mobiles, 6 ambulances, 8 véhicules-cantines, 5 véhicules de service général, 2 voitures de service, 1 cantine mobile, 1 véhicule à toutes fins et 14 infirmeries de guerre en Angleterre de même que le secours aux enfants victimes de la guerre en Europe, et plusieurs autres services.